

BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO/SENEGAL AOUT-SEPTEMBRE 2019



Points saillants :

- **Déficit de production de biomasse** au niveau de la zone agropastorale du Ferlo ;
- **Déficit des eaux de surface** sur une grande partie de la zone agropastorale ;
- **Vastes mouvements de retour des transhumants** des zones vers le nord et le centre de la zone agropastorale ;
- **Vol de bétail** toujours signalé dans de nombreux sites de la zone agropastorale.

Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

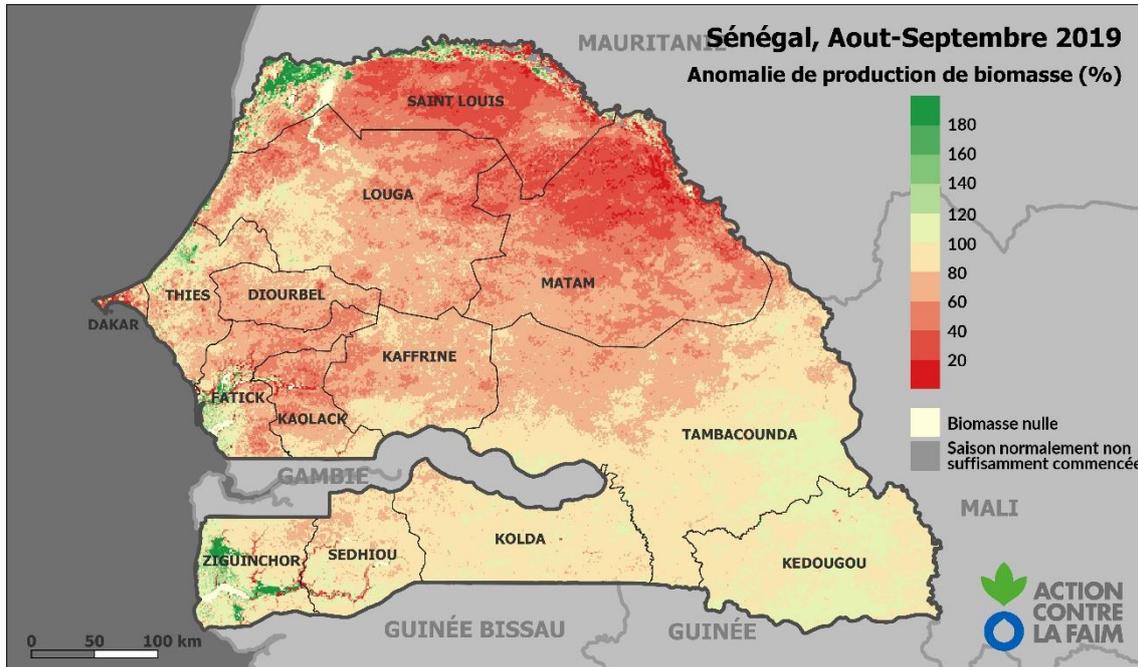
La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de message téléphonique, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info, concernent les anomalies de production de biomasse et les anomalies d'accessibilité à l'eau de surface. Les anomalies de production de biomasse sont calculées par le programme Bio-Générateur, qui compare la production de biomasse actuelle avec la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1998. L'anomalie de l'accessibilité à l'eau de surface est calculée par le programme Hydro-Générateur qui compare la présence d'eau de surface détectée par satellite avec la moyenne de l'ensemble des années depuis 1998.

Pâturages



*Figure 1- Anomalie de production de biomasse
Aout-septembre 2019*

Les données satellitaires via le Bio-Générateur ont ressorti durant la période août-septembre, un déficit de production de biomasse dans une grande partie du Sénégal notamment au niveau de la zone agropastorale du Ferlo (les régions de Matam, de Saint-Louis, de Louga de Kaffrine et le nord de la région de Tambacounda) (Figure 1). En effet, il a été noté un démarrage tardif de la saison hivernale et des pauses pluviométrique de plus d'un (1) mois dans de nombreuses localités au niveau de la zone agropastorale ; ce qui a entraîné sans doute un impact sur la production de biomasse.

Au niveau des sites de surveillance pastorale sur la période août-septembre, les ressources pastorales sont globalement suffisantes à très suffisantes par rapport à la situation actuelle et aux bétails présents à l'exception des sites de Diama dans la région de Saint-Louis, Dahara -thiamene, Dolly, Wendou loubel dans la région de Louga et Younouféré dans la région de Matam (Figure2). Toutefois, il faut signaler que les données satellitaires montrent un important déficit de production de biomasse par rapport à la moyenne depuis vingt (20) ans.

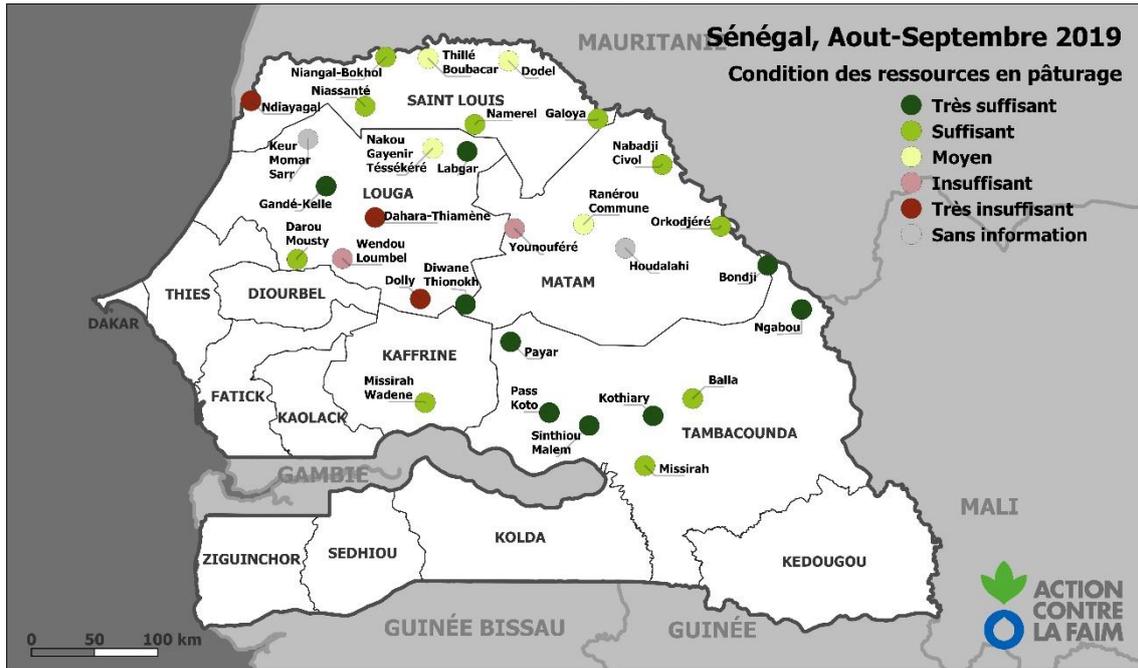


Figure 2- Situation des ressources en pâturage enregistrée en aout--septembre 2019 sur le Sénégal

Ressources en eau

Les données satellitaires issues de l'Hydro-Générateur présentent une anomalie montrant une situation de déficit des eaux de surface sur une importante partie de la zone agropastorale du Ferlo, notamment dans les régions de Tambacounda, Matam, Kaffrine et Louga (Figure 3). Cependant, ce déficit n'est pas uniforme, certaines localités dans les régions de Matam, Saint-Louis, Louga et Tambacounda présentent une importante disponibilité des eaux de surface.

La disponibilité des ressources en eau au niveau des sites de surveillance pastorale est notée très suffisante à suffisante dans la région de Matam, suffisante dans la région de Kaffrine, très suffisante à suffisante à Saint-Louis (à l'exception des sites de Thilé Boubacar et Dodel où elle reste moyenne) (Figure 4). Le ranch de Dolly et les sites de Thionokh et Dahra thiam dans la région de Louga sont marqués par une disponibilité des ressources en eau très insuffisante. Cette situation corrobore le déficit de biomasse noté dans ces localités.

Les mares constituent les principales sources d'abreuvement du bétail sur la quasi-totalité des sites de surveillance pastorale (Figure 5). Cependant, les forages sont toujours utilisés dans certaines localités (Namarel dans la région de Saint-Louis, Gandé et Darou Mousty dans la région de Louga, Sinthiou Malem dans la région de Tambacounda et Missira Wadene dans la région de Kaffrine). Cette situation peut être considérée comme anormale par rapport aux années précédentes où l'usage des mares était presque généralisé au niveau de la zone agropastorale du Ferlo à la même période.

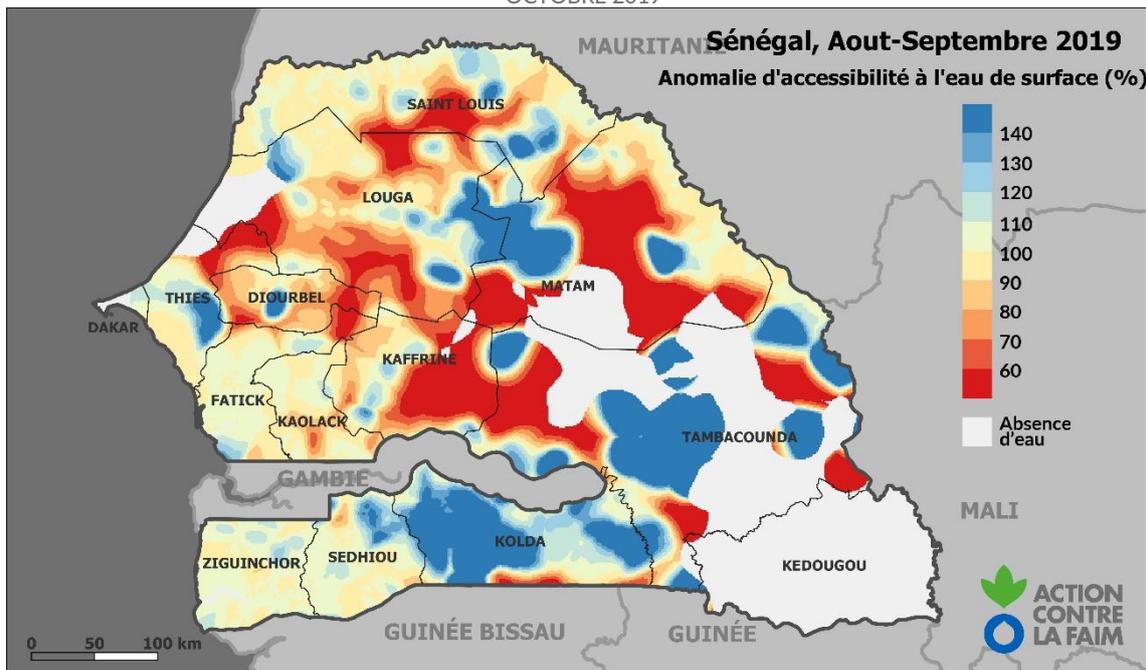


Figure 3- Anomalie de l'accessibilité à l'eau de surface en aout-septembre 2019 sur le Sénégal

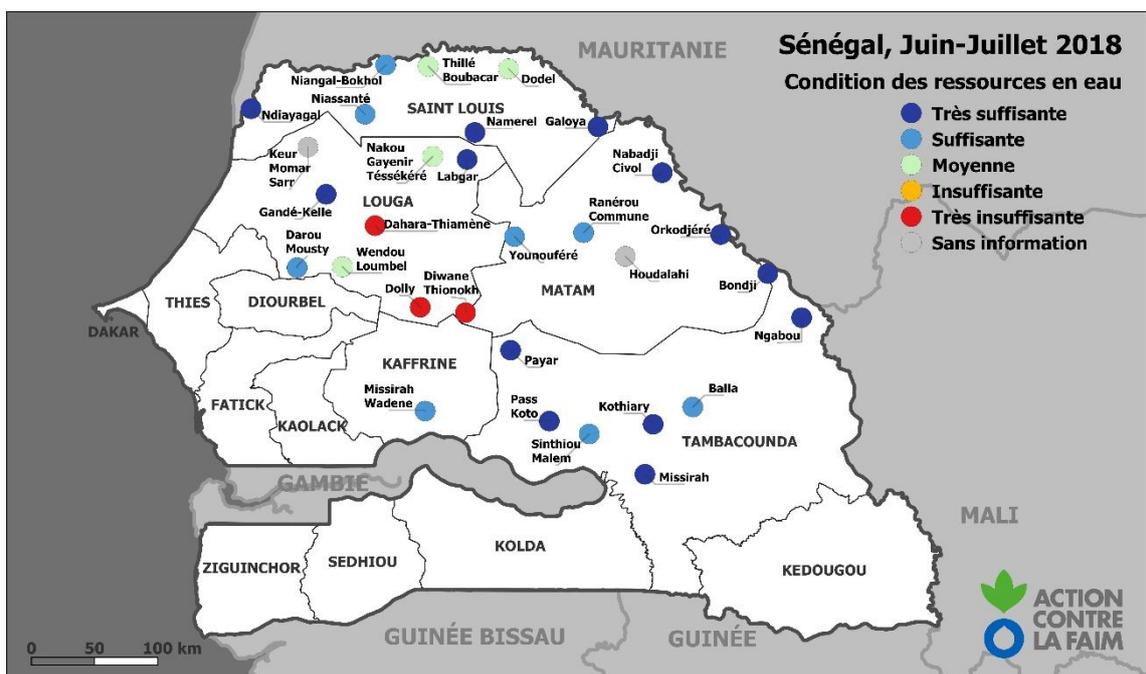


Figure 4- Situation des ressources en eau enregistrée en aout-septembre 2019 sur le Sénégal

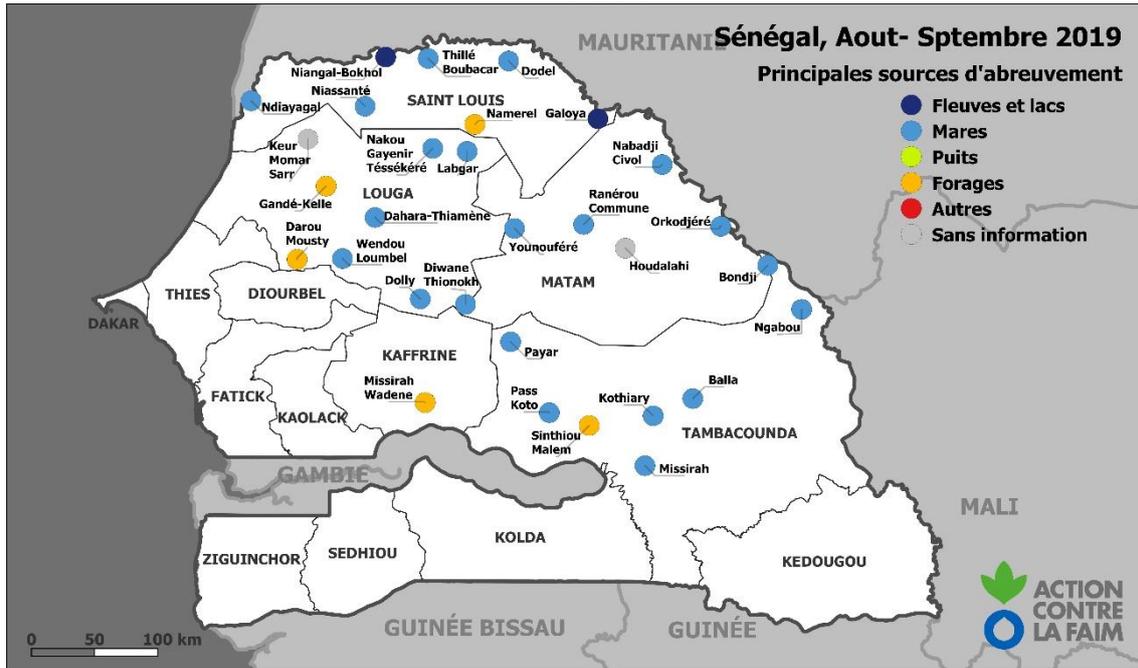


Figure 5- Principales sources d'abreuvement utilisées en aout-septembre 2019 sur le Sénégal

Concentration et mouvements

De manière générale, la période aout-septembre est marquée par une concentration moyenne à forte du bétail dans les régions de Saint-Louis et de Louga avec même de très forte concentration dans les sites Galoya, Dahara Thiamène et Gandé. Les sites d'accueil du bétail dans le sud plus précisément dans les régions de Kaffrine et Tambacounda présentent des concentrations globalement moyennes à l'exception des sites de Payar, Ngabou et Missirah (Figure 5). En effet, la période aout-septembre est marquée par un vaste mouvement de retour des transhumants en provenance des zones de refuge dans le sud du Ferlo. Des arrivées précoces sont signalées au niveau des sites de Namarel et Labgar en provenance des localités de Thillé Boubacar et Dodel (Figure 7). Ces déplacements précoces sont dus à un démarrage tardif de la saison hivernale dans le nord du Sénégal.

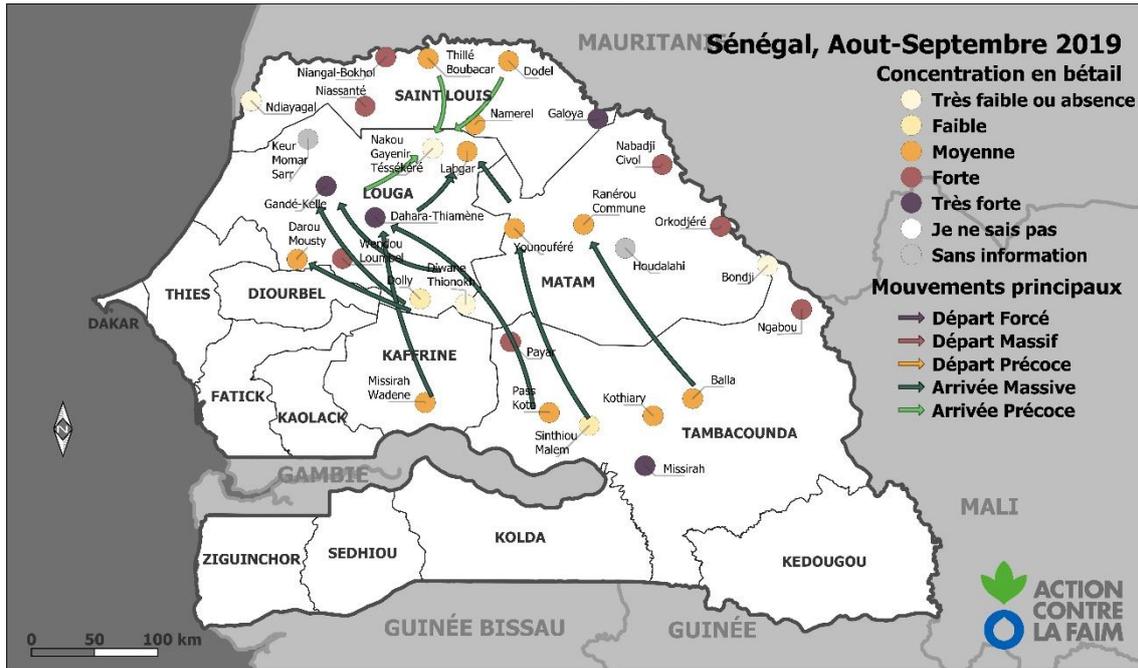


Figure 6 - Concentration en bétail et mouvements enregistrés en aout-septembre 2019

Etat d'embonpoint et de santé des animaux

Les informations issues des sites sentinelles montrent que l'état d'embonpoint des petits ruminants s'est nettement amélioré par rapport à la période de juin-juillet (Figure 6). En effet, même si la production de biomasse reste faible dans la zone du Ferlo, l'état d'embonpoint des petits ruminants est satisfaisant durant la période aout-septembre.

Les grands ruminants montrent également la même tendance avec un état d'embonpoint bon dans la majorité des sites de surveillance pastorale (Figure 7) durant la période aout-septembre.

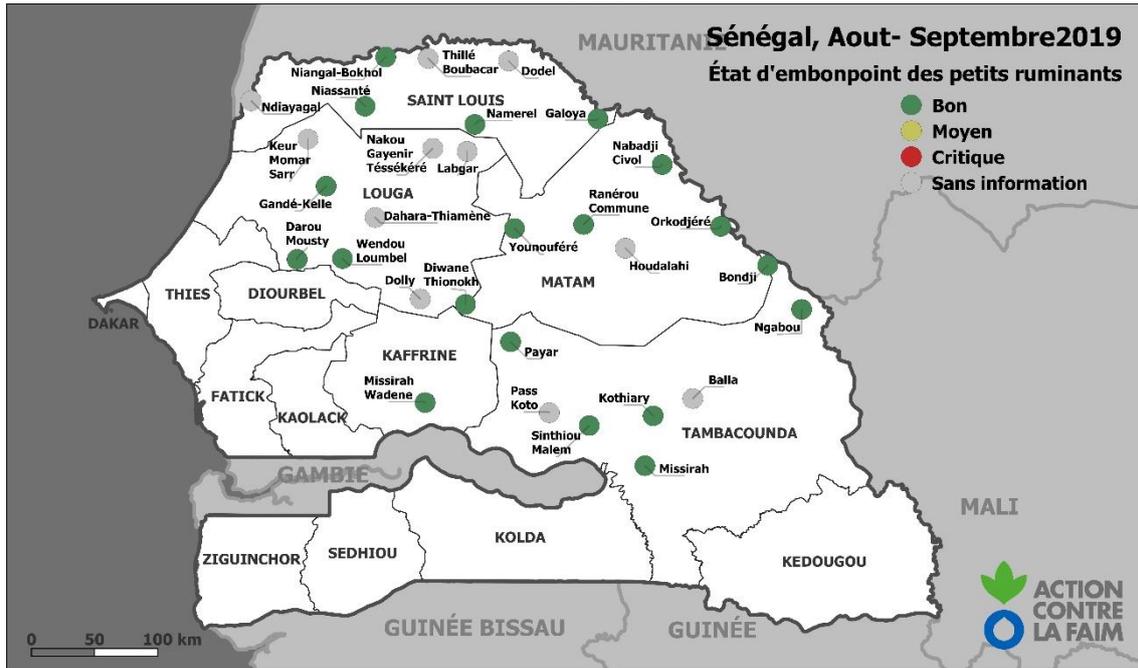


Figure 7- Etat d'embonpoint des petits ruminants enregistré en aout-septembre 2019 sur le Sénégal

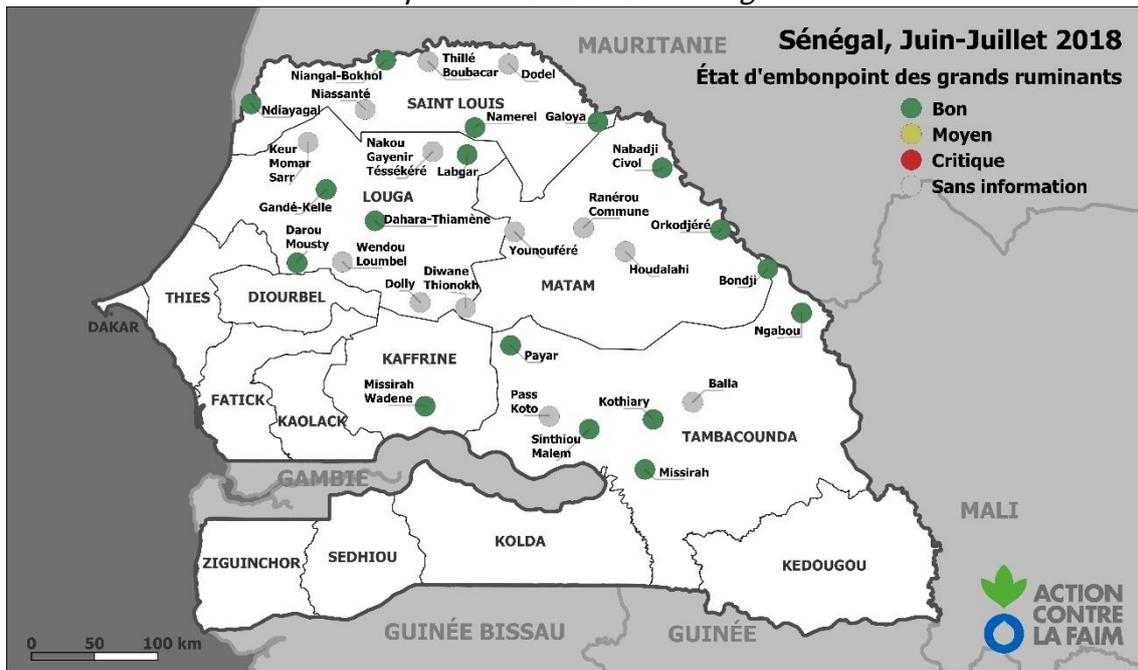


Figure 8- Etat d'embonpoint des grands ruminants enregistré en aout septembre 2019 sur le Sénégal

Les maladies et l'épuisement constituent, les principales causes de mortalité du bétail (Figure 9). Des cas de pasteurelloses bovines et des petits ruminants sont signalés dans les localités de Kanel, Podor (Namarel, Thilé Boubacar, Gamadji Saré).

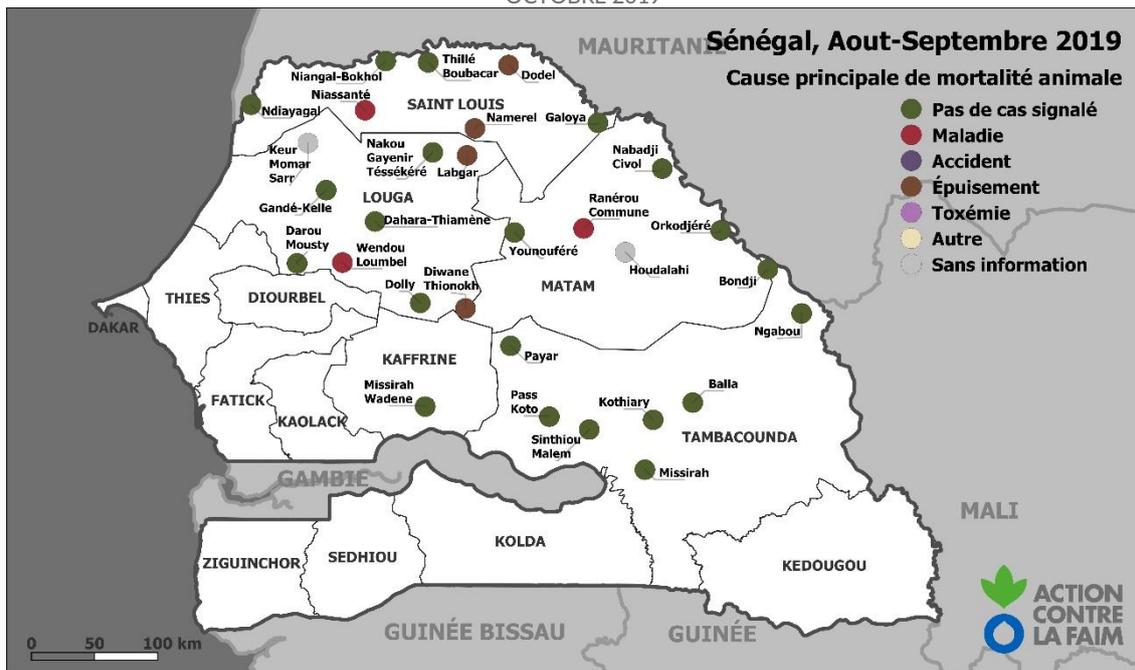


Figure 9- Cause principale de mortalité enregistrée en aout-septembre 2019 sur le Sénégal

Feux de brousse

Aucun cas de feu de brousse n'a été signalé au niveau de la zone agropastorale du Ferlo sur la période aout-septembre. En effet, l'humidité de l'herbe et du sol en cette période empêche le développement de feu.

Vol de bétail

Le vol de bétail est toujours signalé dans de nombreux sites au niveau de la zone agropastorale du Ferlo (Figure 10) malgré son interdiction par le code pénal. Il concerne particulièrement les petits ruminants (caprins et ovins) dans les régions de Saint-Louis, Tambacounda et Louga.

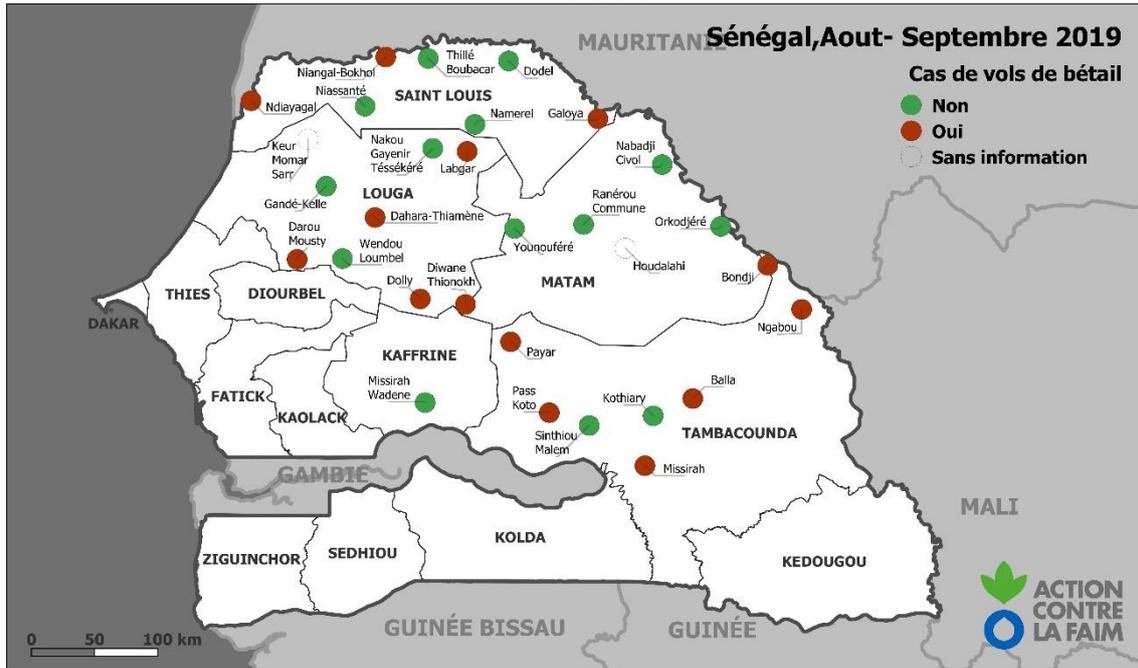


Figure 10- Vol de bétail enregistré en aout -septembre 2019 sur le Sénégal

Prix de marché

Globalement, on note une très légère augmentation du prix des caprins mâles et femelles au niveau de la zone agropastorale du Ferlo, avec une variation respective de 2,94 % et 2,12% par rapport à la période de juin-juillet (Tableau 1). La moyenne des prix relevés sur la période aout-septembre est de 34 687 FCFA pour les caprins mâles et 26 683 FCFA pour les femelles.

Pour les ovins, on note une hausse légère des prix, avec une variation de 5 % pour les mâles et 1,8% pour les femelles. Les moyennes enregistrées sont de 78375 FCFA pour les individus mâles et 44 347 FCFA pour les femelles sur la période aout-septembre.

Concernant les bovins, la tendance est également à une légère augmentation des prix, pour les individus mâles et femelles avec des variations respectives de 5% et 1% par rapport à la période juin-juillet. Les moyennes de prix enregistrés sont de 300892 FCFA pour les individus mâles et 193000 FCFA pour les femelles.

Les termes d'échange (TDE) bovin mâle contre mil restent toujours favorables aux éleveurs dans les sites de surveillance pastorale notamment dans les régions de Louga et Tambacounda.

Concernant les TDE bovin mâle contre le riz, elles restent favorables aux éleveurs dans les régions de Saint-Louis et Matam (Tableau 1).

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Alim. Bétail	TDE Bovin mâle/Mil	TDE Bovin mâle /riz
			Mâle	Feml	Mâle	Feml	Mâle	Feml					
			6mois-1an	6 mois-1an	1-2ans	1-2 ans	5-6ans	5-6ans					
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	43750	33750	82500	68750	227500	197500	300	140	210	1625	
Louga	Kébémér	Darou Mousty	35000	22500	80000	45000	225000	150000	300	250	225	900	
		Wendou Loumbel	37500	29000	82500	45000	625000	400000	300	275	275	2272	
	Linguère	Labgar	40000	27000	110000	35000	550000	250000	300	250	200	2200	
		Nakou G. Téssékéré	45000	32000	90000	40000	450000	245000	300	225	225	2000	
		Diwane Thionokh	32000	24000	77500	38000	357500	217500	300	240	250	1489	
		Dahara-Thiamène	60000	47500	130000	65000	375000	150000	300	275	225	1363	
		Dolly	30000	25000	55000	45000	400000	197500	325	270	250	1481	
Louga	Gandé	27500	25000	70000	65000	275000	350000	300	350	250	785		
Matam	kanel	Orkodjéré	50000	25000	70000	41250	150000	100000	300	500	250		300
	Matam	Nabadji Civol	35000	20000	90000	47500	275000	150000	250	250	250		1100
	Ranerou	Younouféré	25000	23000	70000	35000	200000	160000	300	250	250		666
		Ranérou Commune	40000	25000	75000	35000	205000	160000	300	250	200		683
Saint-Louis	Dagana	Niungal-Bokhol	30000	22500	90000	55000	200000	150000	350	350	400		571
		Ndiayagal (Diama)	40000	33000	80000	35000	275000	200000	300	350	250		916
		Niassanté	28500	22000	55000	36500	227500	135000	300	250	225		758
	Podor	Namerel	29000	26000	67000	35000	300000	200000	260	290	215		1153
		Galoya	32500	27500	55000	35000	255000	175000	300	300	250		850
		Thillé Boubacar	35000	32500	85000	45000	450000	225000	300	350	250		1500
		Dodel	27500	22500	45000	35000	160000	125000	300	350	250		533
Tamba	Bakel	Ngabou	32500	22500	70000	45000	287500	187500	300	275	125		1045
		Bondji	27500	32000	55000	40000	220000	165000	300	400	250		550
	Goudiry	Kothiary	15000	15000	150000	40000	300000	200000	300	250	250		1200
		Sinthiou Malem	40000	30000	90000	70000	300000	225000	300	237.5	265		1271
	Koumpentoum	Payar	35000	27500	85000	40000	245000	200000	300	250	200		980
		Pass Koto	18000	14000	40000	30000	180000	99000	300	180	260		1000
Tamba	Balla	35000	25000	80000	50000	260000	190000	300	250	300		1040	
	Missirah	45000	35000	65000	45000	450000	200000	300	300	300		1500	

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et TDE relevés en aout- septembre 2019

Source : Données collectées par les relais RBM, juin-juillet 2019

Le riz a subi une baisse par rapport à la période avril-septembre avec une variation de 0,2% et un prix moyen de 300 FCFA.

Le mil subi toujours une hausse du prix moyen avec une variation de 5% par rapport à la période avril-mai avec un prix moyen de 282 FCFA sur la période aout-septembre.

Le prix moyen de l'aliment de bétail continue de subir une baisse sur la quasi-totalité de la zone agropastorale, avec un prix moyen de 244 FCFA mais toujours supérieur à celui de l'aliment subventionné (130 FCFA).

Recommandations

- Accroître le contrôle sanitaire du bétail ;
- Sensibiliser les populations sur la législation concernant le vol de bétail ;
- Rendre disponible l'aliment de bétail subventionné sur l'ensemble de la zone du Ferlo ;
- Poursuivre la surveillance pastorale ;
- Sensibiliser les agropasteurs à souscrire à une police d'assurance bétail ;
- Promouvoir la culture fourragère.

Information et contacts

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (Sénégal) - bndiaye@sn.acfspain.org
- LAMBERT Marie-Julie (Sénégal) - mjlambert@wa.acfspain.org
- SALEY BANA Zakari (Sénégal) - zsaleybana@wa.acfspain.org